Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 146 (2001)

Heft: 8

Artikel: L'année cruciale 1940...: Les circonstances qui ont préservé la Suisse

d'une invasion allemande. 2e partie

Autor: Senn, Hans

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346165

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'année cruciale 1940...

Les circonstances qui ont préservé la Suisse d'une invasion allemande (2)

C'est le 9 avril que commencèrent les opérations allemandes contre le Danemark et la Norvège; le 10 mai, la Wehrmacht déclenchait la campagne de l'Ouest. Notre armée s'apprêta à occuper la position de la Limmat faisant face à l'Allemagne, dont l'aménagement était déjà très avancé. Si l'Italie devait aussi entrer en guerre, il aurait fallu défendre notre pays sur son front Sud aussi.

Cdt C Hans Senn 1

La menace militaire

Le choix du dispositif correspondant à cette double menace éventuelle donna lieu à une discussion entre le Général et le chef d'Etat-major général. Ce dernier était d'avis qu'il fallait occuper d'emblée la position minimale de la chaîne médiane des Alpes avec suffisamment de forces. Le Général préférait, lui, faire mener un combat retardateur avec toutes les troupes à disposition à partir de la frontière nationale.

Jakob Tanner a prétendu dans un entretien télévisé que la proposition du chef d'Etat-major général n'était qu'un geste de soumission à Hitler de la part d'officiers germanophiles. Cette remarque diffamatoire est d'autant plus fausse que le Führer ignorait tout de cette controverse entre Suisses. Plus tard, dans le cours qu'il donnait à Bâle, Tanner corrigea quelque peu sa déclaration en di-

sant que des officiers de l'Etatmajor général avaient prématurément lancé l'idée d'un Réduit. Cet avis n'est pas plus crédible parce que, en haut lieu, personne ne pensait encore à une menace venant de tous les côtés. La controverse portait seulement sur la manière de mener une défense sur deux fronts avec des moyens limités.

Au début de juin, il apparut que les combats allaient peu à peu se dérouler à proximité de notre frontière Ouest. Le général Guisan retira des troupes destinées à tenir la position de la Limmat pour renforcer la défense dans le Jura, de Bâle à Genève. Dès lors notre armée aurait dû affronter des opérations contre notre territoire en s'accrochant à un dispositif circulaire très distendu. Celui-ci n'aurait pas tenu longtemps devant un adversaire puissant.

Combats aériens au-dessus de la Suisse

Après leurs bombardements d'objectifs français, les aviateurs

allemands utilisaient sciemment l'espace aérien suisse. Quelques-uns furent abattus par nos chasseurs. Dans l'intention de punir ces derniers, d'importantes formations de chasseurs allemandes, le 4 et le 8 juin, ont entraîné des pilotes suisses dans de sérieux combats aériens au-dessus de l'Ajoie. Tous ces engagements illustrèrent la qualité de nos pilotes. Ils ne perdirent que 3 appareils et abattirent 11 Messerschmitt adverses. Ce duel entre pilotes fut suivi d'un combat entre diplomates.

Le 6 juin déjà, le Gouvernement du Reich émit une vive protestation contre le fait (qu'il prétendait avéré) que des aviateurs suisses avaient attaqué des appareils allemands qui se trouvaient dans l'espace aérien français ou qui pouvaient avoir tout à fait involontairement pénétré dans l'espace aérien suisse. Les autorités allemandes exigeaient que les dégâts soient payés par la Suisse et que le Conseil fédéral présente dûment ses excuses. Dans sa réponse, notre Gouvernement as-

RMS № 8 — 2001

¹ Version française par le divisionnaire Denis Borel.

sura qu'aucun avion suisse n'avait effleuré l'espace aérien français et proposa qu'une commission bipartite établisse les faits. Pour éviter la répétition de ces incidents, on réduisit progressivement les engagements de défense de notre souveraineté par nos forces aériennes.

Le maréchal Göring ordonna l'exécution d'une action punitive: des saboteurs devaient détruire des appareils suisses sur leurs bases. L'opération échoua complètement; un des saboteurs fut refoulé à la frontière, neuf autres furent arrêtés avant d'avoir pu exécuter leur mission. Il s'en suivit une intervention de Göring en sa qualité de responsable du plan économique quadriennal. Il ordonna à la délégation commerciale allemande de ne signer l'accord économique en discussion avec la Suisse que quand celle-ci aurait rendu au Reich les 90 chasseurs Messerschmitt qu'elle avait acquis (et payé!) entre l'automne 1939 et le printemps 1940. Toutefois la délégation économique allemande ignora cette injonction, et Göring y renonça.

Entre temps, Hitler avait pris l'affaire en mains. Dans une note du 19 juin, plus agressive que la précédente, il se tenait à la version selon laquelle des avions suisses avaient attaqué des appareils allemands dans le ciel français. Il signifia à la Suisse que, si de telles choses devaient se répéter, il ne se limiterait plus à des protestations écrites mais recourrait à d'autres moyens pour défendre les intérêts de l'Allemagne. Le 20 juin, le général Guisan renonça totalement à l'engagement de l'aviation pour défendre notre souveraineté aérienne. De son côté, l'aviation allemande évita désormais de pénétrer dans l'espace aérien suisse.

Le 25 juin, Marcel Pilet-Golaz, président de la Confédération, prononça l'allocution dans laquelle les Suisses et les autorités allemandes crurent trouver une tendance à l'adaptation à «l'Ordre nouveau». Pour confirmer son désir d'apaisement, le Conseil fédéral autorisa, le 25 juin, le retour dans leur pays des aviateurs allemands en état de voyager. Le 1er juillet, il demanda que soient excusées les éventuelles violations de frontière de nos pilotes, sans toutefois reconnaître qu'il s'en était produit. Le 16 juillet, le Gouvernement allemand fit savoir qu'il considérait comme réglés les incidents aériens qui s'étaient produits. Au mois de novembre, notre Tribunal territorial 2 condamna à la réclusion à vie les saboteurs allemands qui auraient dû détruire nos avions au sol. Ils furent graciés dans la première moitié des années cinquante.

Juin 1940: la Wehrmacht borde la frontière Ouest de la Suisse

Dans l'élaboration de son plan d'offensive à l'Ouest, le haut commandement allemand n'avait pas prévu d'y impliquer le territoire suisse. En effet, il était d'avis que l'armée suisse fournirait une couverture bienvenue à sa poussée vers le Nord de la France à travers le Luxembourg, la Belgique et la Hollande. Pour exploiter la percée, la 7e Armée allemande, le 15 juin, forca le passage du Haut-Rhin au sud et au nord de Colmar, pour attaquer de front la ligne Maginot. A peu près simultanément, le corps blindé du général Guderian fonça



Barrage antichar à Corbeyrier, près du lac de l'Hongrin. Il a été construit en 1940.





Le «Rapport» sur la prairie du Grütli.

de Langres vers la frontière suisse.

Au moment où, le 16 juin au soir, il entamait la traversée du Doubs, Guderian recut un message radio émanant de Hitler en personne, disant: «Atteignez aujourd'hui encore la frontière suisse et annoncez-le sans délai pour des raisons politiques urgentes.» Une patrouille de trois automitrailleuses se faufila à travers des fractions de troupes françaises et atteignit la frontière suisse au matin du 17 juin. Ce coup de main mené à la hussarde, Hitler entendait certainement l'utiliser pour impressionner le Conseil fédéral et l'amener à céder aux exigences allemandes découlant des incidents aériens et formulées par la délégation économique allemande lors des négociations en cours.

Le corps Guderian et son chef atteignirent Pontarlier dans la journée. Le lendemain, il prit sur ordre supérieur la direction de Belfort pour s'associer à la 7° Armée et prendre avec elle en tenaille les troupes françaises chargées de défendre la forteresse de Belfort. Peu après, 43 000 militaires français et polonais obtinrent leur internement en Suisse. Il fallut, pour les garder, consacrer des troupes suisses relativement nombreuses, ainsi retirées de notre dispositif défensif.

Henry Picker, qui fut momentanément chargé de prendre note des discussions entendues à la table de Hitler, a écrit entre autres ce qui suit: «Quand, le 17 mai 1940, le corps blindé du général Guderian atteignit la frontière suisse près de Pontarlier, Hitler interdit avec détermination toute invasion de la Suisse. Il nous dit, à nous ses collaborateurs à son quartier général, à propos de la Suisse, qu'elle nous était incomparablement plus utile comme Etat indépendant que comme satellite du Reich. Ceci parce que ce pays était précieux à titre de puissance protectrice et de nœud indispensable pour les relations diplomatiques, l'espionnage, le commerce des devises et la fourniture de denrées devenues rares en Allemagne (par exemple: pièces d'armement et matières premières pour les produire).»

Dans sa thèse, Jürg Fink a considéré Picker comme le témoin principal de ce que Hitler avait dit de la Suisse. Le Führer était persuadé de l'utilité de notre pays pour l'Allemagne et n'avait à aucun moment eu l'intention de l'attaquer. Markus Heiniger accepta cette argumentation et écrivit: «Alors qu'il se trouvait à un premier sommet de sa puissance, soit peu avant l'effondrement de la France, Hitler se posa la question d'une invasion de la Suisse. Mais dans l'euphorie de la victoire, il se prononça expressément contre toute violation du territoire suisse et déclara qu'il préférait une Suisse intacte fournissant l'Allemagne en matériel de guerre.»

Klaus Urner a toutefois constaté que les discussions à table n'ont commencé qu'en été 1941. Picker n'a servi au quartier général d'Hitler que de mars à juillet 1942. Par ailleurs, il avait, de nombreuses années après la guerre, ajouté des commentaires à l'édition 1976 révisée des Discussions à table. L'opinion de Hitler citée plus haut fait partie de ces commentaires... Picker ne peut donc être considéré comme un témoin crédible de ce qui se passait en 1940 au quartier général de Hitler. Le passage concernant l'utilité de la Suisse intacte est inventé. En revanche, les réflexions haineuses de Hitler contre notre pays sont avérées.

39 RMS N° 8 – 2001

Un corridor vers la France libre

Lors de sa rencontre avec Mussolini, le 18 juin à Munich, Hitler se montra conciliant envers la France. Il rejeta la proposition du colonel-général Keitel d'occuper la France entière et se contenta d'exercer un contrôle sur les trois cinquièmes de son territoire. Il fit tirer la ligne de démarcation du pays de Gex (près de Genève) en direction de Châlon-sur-Saône et Bourges et, de là, parallèlement à la côte Atlantique jusqu'à la frontière espagnole. En faisant preuve de réserve, Hitler entendait éviter que le Gouvernement français évacue vers l'Afrique sa flotte et sa force aérienne, afin qu'elles y poursuivent les opérations. Il espérait en outre, qu'à la suite d'un armistice sur le continent, la Grande-Bretagne ne tarderait pas à se déclarer disposée à conclure une paix de compromis. Quant à Mussolini, il partait de l'idée qu'Hitler voulait faire occuper la France entière. Il entendait donc obtenir une part importante du terrain conquis par l'Axe. Il exigea alors qu'on crée une zone d'occupation italienne allant des Alpes françaises au Rhône. Le Duce justifiait son exigence par le fait que cela conduirait à isoler complètement la Suisse de la France et que Berne devrait désormais se montrer souple en matière de transit alpin et serait tenue à museler sa presse. Hitler consentit aux demandes de Mussolini.

Toutefois, comme l'offensive italienne visant la conquête des Alpes françaises et la poussée allemande en direction

de Chambéry-Grenoble étaient loin d'une réussite, Mussolini dut se contenter d'une bande de terrain démilitarisée de 50 km au-delà de la frontière italienne. C'est ainsi que la Suisse put disposer de la voie ferrée Annemasse-Chambéry et des routes du secteur pour ses transports de et vers la France nonoccupée. Hitler était hors de lui, mais il ne pouvait plus rien changer, puisque l'armistice conclu entre la France, l'Allemagne et l'Italie entrait en vigueur à l'aube du 25 juin. Au début septembre, un commando d'artificiers, engagé par le service de contre-espionnage allemand, ne parvint qu'à détruire partiellement le viaduc de chemin de fer proche de Lavillat près d'Evires. Le trafic put être rétabli six semaines plus tard...

Menace d'invasion à la frontière Ouest

Hitler était très irrité contre la Suisse à cause de l'attitude critique de sa presse, de la liquidation peu satisfaisante des incidents entre avions suisses et allemands et de l'échec de l'isolement complet du petit pays neutre. Le 23 juin, il fit part au général Halder de son intention de remplacer à la frontière suisse le corps blindé Guderian par la 12^e Armée du général List, et son état-major fut chargé d'étudier une nouvelle mission pour cette armée. Le 24 juin, le général Halder émit un ordre préalable au général Ritter von Leeb, commandant du Groupe d'armées C, dont la 12^e armée faisait partie. Il devait, après regroupement de ses moyens dans les limites de sa zone d'occupation, s'attendre à recevoir une mission spéciale.

Il s'agissait en fait de l'opération «SUISSE». Le capitaine EMG von Menges, de l'étatmajor de l'Armée de terre (Heer) reçut le même jour la mission d'étudier les possibilités d'une occupation-surprise de la Suisse par des troupes allemandes venant de France,

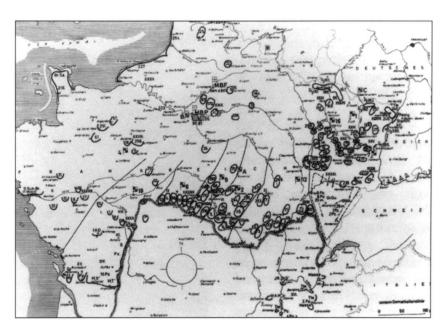


Char léger Praga (moteur diesel 105 CV mazout, vitesse 70 km/h, canon de 20 mm, 2 mitrailleuses, blindage de 5 cm). En 1940, la Suisse en aligne 24; ce sont ses seuls blindés.



dans l'hypothèse où des troupes italiennes attaqueraient simultanément depuis le Sud. Il ressortait clairement de l'ordre de planification du général Halder qu'il fallait anéantir rapidement le gros de l'armée suisse en dehors du massif alpin, de prévenir une résistance politique en s'emparant de la capitale fédérale, de prendre le contrôle des régions industrielles, de se rendre maître du réseau de communication, qui devait rester utilisable pour tous les mouvements allemands.

Toutefois la rage de Hitler se dissipa rapidement. Le 28 juin déjà, le général Halder abaissa sérieusement dans l'échelle des priorités le degré d'urgence de l'opération «SUISSE». On sut qu'Hitler avait jusqu'alors seulement laissé entendre qu'une occupation de la Suisse ne s'imposerait que si certaines conditions se trouvaient réalisées. Cela n'était pour le moment pas encore le cas. On constate toutefois que, le 6 juillet, la 12e armée se déploya à notre frontière occidentale, exécuta des préparatifs d'attaques, boucla la frontière, poussa son exploration jusqu'au pied du Jura, établit un bon réseau de transmissions, répara les routes et les voies ferrées et amassa des biens de consommation. List estima qu'il lui fallait trois semaines pour être prêt à déclencher l'offensive. Si la Wehrmacht s'était jetée sur notre pays à la mi-juillet, elle serait tombée sur une armée suisse en plein regroupement. Pourtant Hitler n'a pas profité de cette chance unique et a remis la décision sur le long banc.



Le dispositif allemand à la fin de la campagne de France.

Quand, à fin juillet, on comprit que Churchill était décidé à poursuivre le combat, les deux divisions de montagne de l'armée List furent acheminées vers la Manche afin de s'y préparer à débarquer dans les îles Britanniques. Voyant que la modération de l'attitude politique de l'Allemagne n'atténuait aucunement la volonté de défense de Churchill, Halder, au début août, réactiva les de l'opération préparatifs «SUISSE» dénommée dès lors «TANNENBAUM». A la miaoût commença la guerre aérienne contre la Grande-Bretagne. La défense aérienne britannique était fort bien organisée et fit la preuve de sa valeur: les bombardements de terreur contre les villes furent impuissants à briser la volonté de résistance de la population. L'arrivée des tempêtes automnales sur le canal de la Manche obligea Hitler à repousser au printemps 1941 le déclenchement de l'opération de dé-

barquement «SEELÖWE» en Grande-Bretagne.

Alors, la division des opérations de l'Armée de terre émit l'ordre de tenir à jour la préparation de l'opération «TAN-NENBAUM» pendant les mois d'hiver, de manière qu'on soit constamment en mesure de la déclencher dans le délai d'une semaine. A fin octobre, le Groupe d'armées C quitta la France et fut relevé par le Groupe d'armées D du maréchal von Witzleben. La planification de l'opération «SUISSE» s'étendit de fin juin jusqu'en octobre.

On élabora deux plans généraux de base distincts. L'un comportait comme effort principal des poussées de l'Ouest et de l'Est, le long des Préalpes, avec Lucerne comme objectif. Ces poussées étaient combinées avec des actions de moindre envergure depuis le Nord pour fixer les forces suisses. L'autre plan consistait pour l'essentiel en une poussée prin-

RMS N° 8 — 2001

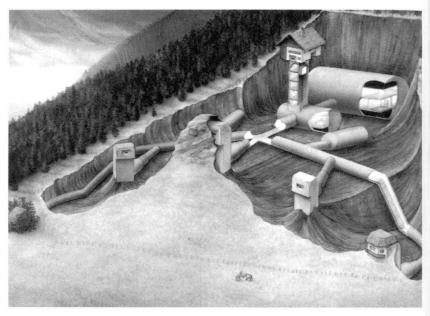


cipale dirigée depuis l'Ouest dans le dos de la position de la Limmat en l'attaquant simultanément et accessoirement de face. On estimait que le succès des deux opérations exigeait l'engagement de forces de l'ordre de 11 à 21 divisions. Le 11 novembre, le commandement de l'Armée de terre fit savoir que l'opération «TANNENBAUM» n'était plus d'actualité.

On ne sait pas clairement si le commandement allemand discuta avec le haut commandement italien afin de coordonner les opérations des deux armées. Ce qui est établi, c'est qu'au moment où l'effondrement de l'armée française devint de plus en plus probable, risquant d'amener l'occupation de la Suisse par les Allemands, Mussolini réaffirma sa volonté que la chaîne médiane des Alpes soit adoptée comme limite naturelle entre les territoires occupés par les Allemands et ceux qui seraient dévolus à l'Italie.

Les plans italiens

Dans l'intention d'obtenir cette solution de partage, Mussolini déclara la guerre à la France le 11 juin. En outre, il entendait s'assurer un gage: d'abord l'extrémité méridionale du canton du Tessin. Le 7 juin, le général Mario Vercellino fut donc désigné comme commandant d'une probable opération «TICINO». Il devait s'emparer du territoire suisse situé au sud de la ligne de partage des eaux allant du Splügen



Fort de Pré-Giroud à Vallorbe, construit entre 1937 et 1939, complété en 1941.

au Griespass. Vercellino fit part de son plan d'attaque dans les trois jours.

Le 17 juin, le ministre d'Allemagne en Suisse, Otto Köcher, alla trouver son collègue italien Attilio Tamaro, pour discuter avec lui d'un démembrement éventuel de la Suisse. Ces messieurs constatèrent que leurs deux Etats avaient l'intention de s'emparer du Valais et des Grisons. Le lendemain, Hitler et Mussolini se rencontrèrent à Munich. On peut penser que les deux dictateurs se sont aussi entretenus d'une éventuelle conquête commune de la Suisse et de solutions de partage. En tout cas, dans un mémorandum du 7 juillet, le Bureau des opérations de l'armée italienne affirma avec insistance qu'en cas d'une partition de la Suisse. toutes les pointes de territoires situées au sud de la ligne de partage des eaux devaient être

attribuées à l'Italie. Les plans d'attaques étaient apparemment déjà élaborés.

De ces travaux tout a disparu, sauf le croquis d'un plan de conquête du Simplon. En mai 1940, lorsque les opérations des forces allemandes, italiennes et hongroises en Yougoslavie et en Grèce se terminaient, l'Etat-major général italien craignait que Hitler utilise les unités d'armée devenues disponibles pour liquider la Suisse. Le Bureau italien des opérations mit sa planification opérative à jour. L'objectif fixé, c'était à nouveau la chaîne médiane des hautes Alpes. Ce secteur étant sous contrôle, on était prêt à serrer la main aux soldats des formations allemandes qui aurait pénétré sur le Plateau suisse.

H. S. (*A suivre*)